



# **Pays de la Haute Vallée de l'Aude : ses milieux naturels**



## **Le Razès**





## Éditorial

Quand on sait la richesse des milieux naturels dont dispose le Pays de la Haute Vallée de l'Aude, on comprend pourquoi la Charte du Pays a placé "le respect et la préservation de l'environnement" en tête de ses cinq axes de développement.

Sensibiliser l'ensemble des habitants de ce territoire à la connaissance du patrimoine naturel, tel est l'enjeu des huit livrets édités, qui présentent de manière simple et attractive l'exceptionnelle faune et flore de chacun des huit cantons de ce Pays.

Cette action, encouragée par le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, avec le concours du Conseil Régional Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Aude, a été réalisée par l'équipe de la Fédération Aude Claire, que je tiens à remercier tout particulièrement pour sa compétence et le travail accompli.

Le Pays ne pouvait qu'adhérer à cette initiative qui s'est inscrite d'emblée dans l'organisation du territoire basée sur le développement durable.

Bonne lecture à tous !



Marcel MARTINEZ,  
Président du Syndicat Mixte  
de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises

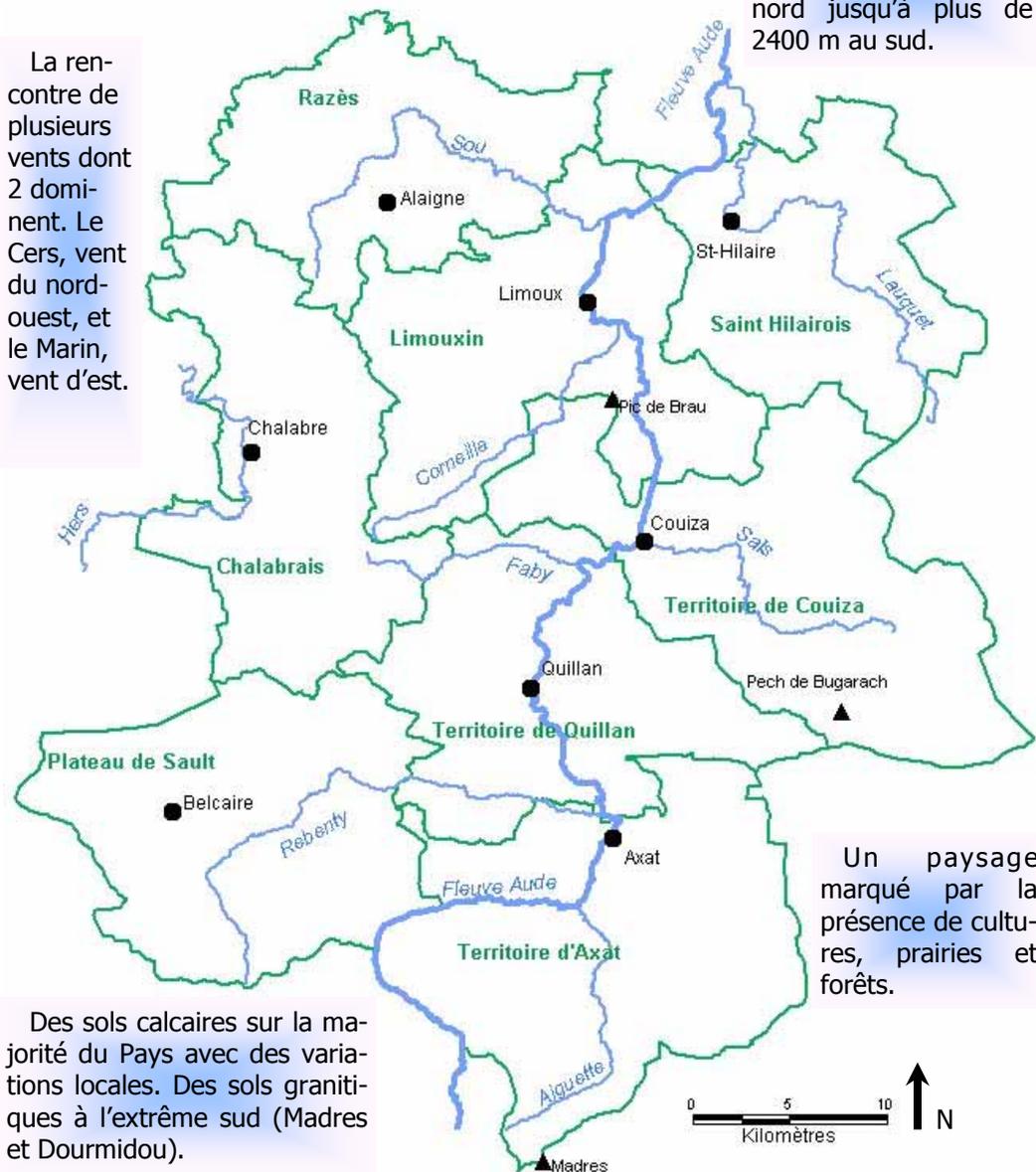
# Le Pays de la Haute Vallée de l'Aude

Ce territoire présente des milieux naturels variés qui dépendent de la combinaison de plusieurs facteurs : climat, relief, géologie et surtout occupation par l'homme.

Un carrefour d'influences climatiques : montagnardes au sud, méditerranéennes à l'est, atlantiques à l'ouest, intermédiaires dans les zones centrales.

Des altitudes variables : de moins de 300 m dans sa partie nord jusqu'à plus de 2400 m au sud.

La rencontre de plusieurs vents dont 2 dominent. Le Cers, vent du nord-ouest, et le Marin, vent d'est.



Des sols calcaires sur la majorité du Pays avec des variations locales. Des sols granitiques à l'extrême sud (Madres et Dourmidou).

Un paysage marqué par la présence de cultures, prairies et forêts.

# Les principaux milieux naturels du Pays

L'Aude traverse notre Pays du sud vers le nord. Prenant sa source au lac d'Aude à 2100 m, elle parcourt le Capcir et le Donezan avant de rentrer dans notre département.

Bouillonnante, elle traverse les vallées du **territoire d'Axat**. Son eau froide et oxygénée accueille la loutre et la truite fario. La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, abrite le cincle plongeur et la salamandre tachetée. Ce territoire est occupé en grande partie par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent, en altitude, le grand tétras et la rosalie des Alpes. Les **zones humides** sont fréquentes sur le Mardres : les tourbières accueillent des espèces adaptées telles la droséra et les sphaignes. Ce territoire comporte des milieux d'**éboulis** et de **falaises** dont les gorges de Saint-Georges.



Hêtraie sapinière

Plus loin, l'Aude reçoit les eaux du **Rébenty** dont la vallée traverse le **Plateau de Sault**. Bordées par une **ripisylve** d'aulnes et de frênes, ses eaux accueillent la truite fario et le desman. Occupé en majorité par une **forêt** de hêtraie sapinière où vivent le cerf et la chouette de Tengmalm, ce territoire renferme des espaces voués aux **cultures** où l'on trouve des messicoles comme le bleuets. Le karst du Plateau de Sault, à l'origine des **grottes** et **gouffres**, permet la présence par endroits de **tourbières** et de **prairies humides** où vit la grenouille rousse.



Tourbière du Pinet

Après avoir dépassé le défilé de la Pierre-Lys, **l'Aude** calme sa course et traverse le **territoire de Quillan**. Ces gorges sont typiques des milieux de **falaises** attractifs pour les chauve-souris et l'avifaune nicheuse. Les **milieux forestiers** dominent, avec, selon les conditions, la chênaie pubescente, verte ou la hêtraie. On rencontre sur les pentes et les sommets des **pelouses**, dont certaines sont riches en orchidées, et non loin des villages, des **prairies de fauche**.



Pelouse de la Serre de Bec



Plaine de Puivert

À l'ouest, le **Chalabrais** est parcouru par **l'Hers** qui se jette dans l'Ariège : nous sommes sur le versant atlantique. Ce territoire vallonné est occupé en majorité par des **milieux forestiers** composés de chênaies, hêtraies et forêts de résineux qui accueillent le cerf, le sanglier et le pic noir. Les **prairies de fauche**, à la diversité végétale importante, sont riches en papillons.



Garrigue

En aval, **l'Aude** pénètre sur le **territoire de Couiza**. Le Pech de Bugarach, la "montagne inversée", est un milieu de **falaises** où niche le vautour percnoptère. A Couiza, l'Aude reçoit les eaux de la Sals dont la source salée permet la présence d'une flore particulière des sols salés. Des **formations tuffeuses** sont remarquables sur ce territoire : elles accueillent l'euprocte des Pyrénées. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** où l'aphyllante, le thym, les euphorbes et les orchidées créent de multiples couleurs. Des **peuplements forestiers** variés abritent le sanglier, le chevreuil et de nombreux oiseaux.

C'est après avoir franchi les gorges d'Alet que **l'Aude** rejoint le **Limouxin**. Calme et large, elle accueille le vairon et le chevesne. Le paysage est marqué par la présence de la **vigne** où l'on peut rencontrer des insectes comme l'empuse. Les **haies** qui bordent les parcelles sont riches en arbustes dont les baies attirent les oiseaux. Des **milieux forestiers** composés de chênaies pubescentes et vertes sont présents par endroits, ainsi que des **pelouses** au sein desquelles les petits points d'eau sont fréquentés par la rainette méridionale.



L'Aude à Alet

À la sortie de Limoux, l'Aude reçoit en rive gauche les eaux du **Sou** qui, après avoir traversé tour à tour des paysages de collines, de bois, de champs et de vignes, finit là son parcours à travers le **Razès**. Ce territoire est occupé en majorité par des **vignes** et des **cultures** où l'on peut trouver des plantes adventices comme le diplotaxis fausse roquette. Une **forêt** de chênes pubescents, dans laquelle chante le pinson des arbres, est répartie sous forme de bois dans le territoire. Les **mares** et les **plans d'eau** sont des lieux essentiels à la reproduction des amphibiens



Mare de Cailhau

comme le pélobate cultripède.

À l'est, le **Lauquet** aux vallées fraîches se jettera dans l'Aude bien après que celle-ci ait quitté le Pays de la Haute Vallée : ses eaux accueillent le barbeau méridional. Ce petit cours d'eau parcourt le **Saint Hilairois** dont les paysages sont marqués par la présence de **vignes** et **cultures** où l'on peut voir le miroir de Vénus ou entendre la huppe fasciée et l'alyte. Les **milieux forestiers** sont bien présents avec, selon les conditions, la hêtraie ou la chênaie pubescente. Les influences méditerranéennes permettent la présence de **garrigues** qui accueillent la couleuvre de Montpellier et le circaète Jeanle-Blanc.



Vignes

# Le Razès

Situé au pied du Massif de la Malepère qui culmine à 445 m, le Razès présente dans sa plus grande partie des **altitudes** homogènes qui varient de 180 à 300 m, pour s'élever jusqu'à 450 à 500 m dans sa partie sud-ouest, vers Monthaut et Hounoux.

Ce territoire se caractérise ainsi par de doux **reliefs** composés de vallées, de petites collines dont les faibles pentes peuvent s'accroître par endroits comme sur les crêtes d'Hounoux.

La grande majorité du Razès est consacrée à l'**agriculture**. La production viticole est majoritaire, accompagnée de cultures, surtout de blé et tournesol. La **forêt** est présente sous forme de bois plus ou moins grands répartis sur le territoire.



Le Razès est parcouru par un ensemble de petits **cours d'eau** dont beaucoup s'assèchent en période estivale. Ils font partie du bassin versant du Sou qui se jette dans l'Aude en aval de Limoux. La partie ouest de la zone côtoie la ligne de partage des eaux qui passe au niveau des crêtes d'Hounoux.

Le territoire est aussi ponctué de plans d'eau dont la plupart sont destinés à l'irrigation.

Quelques communes du nord et de l'est de la zone appartiennent au site Natura 2000 du Massif de la Malepère, qui est **riche** en habitats naturels et abrite des chauve-souris d'intérêt communautaire.

Au niveau **géologique**, le territoire est occupé en grande partie par une roche appelée Molasse de Castelnaudary, mise en place lors de la surrection des Pyrénées. Cette roche, présente sous forme de lentilles de taille variable, est composée de marnes, grès et poudingues. Elle donne des sols argileux ou sablonneux où l'on trouve du calcaire, avec par endroits des galets plus ou moins gros. On trouve aussi des sols graveleux souvent acides.



# Le cours d'eau et sa ripisylve

Le principal **cours d'eau** du territoire est le Sou qui reçoit de nombreux petits affluents. Son débit très irrégulier permet la présence de quelques espèces de poissons comme le goujon et le vairon.

La **ripisylve**, forêt des rives des cours d'eau, est composée d'arbres tel le frêne, accompagnés par diverses herbacées comme la saponaire officinale et la lathrée clandestine. Cette forêt a un rôle important de stabilisateur des berges grâce aux racines des arbres qui limitent l'érosion. De nombreux animaux, comme le héron bihoreau, profitent du calme qu'elle procure.



Arbre aux feuilles composées, le **frêne commun** ou frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) affectionne les sols riches et frais des bords de cours d'eau. Ses racines profondes et denses lui permettent de bien tenir les berges. On le rencontre également dans les forêts, en terrain frais. Son bois est utilisé en menuiserie pour sa dureté et son élasticité. On se sert aussi des propriétés médicinales que possèdent ses feuilles, ses fruits et ses racines.

Le **vairon** (*Phoxinus phoxinus*) est un petit poisson dont la longueur varie de 4 à 14 cm. Il vit dans les cours d'eau et les lacs clairs et oxygénés, à fond graveleux. Il se nourrit de larves d'insectes et de crustacés, et est lui-même une proie pour la truite. Au début du printemps, on peut voir certains d'entre eux arborer des tubercules rouges sur la tête : il s'agit de mâles en période de frai, qui se déguisent ainsi pour attirer les femelles.



Le **bihoreau gris** (*Nycticorax nycticorax*) est un petit héron migrateur d'environ 60 cm qui est revenu nicher sur l'Aude après de graves menaces d'extinction. La journée, il reste caché sur une branche à proximité de l'eau et s'active la nuit. Pendant la période de reproduction, il arbore deux longues plumes blanches sur la nuque.



## La chênaie pubescente



Cette **forêt**, où le chêne pubescent est souvent accompagné de buis, est présente sous forme de bois répartis sur le territoire, dans les zones calcaires chaudes à influence méditerranéenne. C'est un milieu riche et diversifié, intéressant pour le bois de chauffage. En tendant l'oreille, on reconnaîtra le chant du loriot ou les coups de bec du pic épeiche. On peut rencontrer des vieux arbres qu'il est important de conserver car ils abritent des espèces d'intérêt comme le lucane cerf-volant.

Arbre à l'écorce grise, l'**alisier** ou sorbier **torminal** (*Sorbus torminalis*) peut mesurer jusqu'à 25 m de haut. Ses fleurs blanches disposées en grappes donnent des fruits, les alises, dont de nombreux oiseaux sont friands et qui sont réputés pour traiter les coliques. Son bois est utilisé dans la fabrication d'instruments de musique et en ébénisterie.



Le mâle du **pinson des arbres** (*Fringilla coelebs*) se recon-



naît grâce à sa poitrine rosâtre et aux bandes blanches de ses ailes noires. On rencontre cet oiseau dans les forêts de feuillus et de conifères, dans les parcs et les jardins. Il se nourrit surtout de graines. C'est une espèce très courante en France, bien qu'il ait été menacé dans les années 1950 à cause de l'utilisation massive de pesticides.

## Les mares

Petites étendues d'eau stagnante, les **mares** abritent divers végétaux comme la lentille d'eau et le roseau. Beaucoup d'animaux y vivent, tels la notonecte et le dytique. Les amphibiens y déposent leurs œufs. Ce sont des milieux menacés dont la conservation présente un atout certain. Dans le Razès, on trouve beaucoup de plans d'eau destinés à l'irrigation.



On trouve la **massette** (*Typha*) au bord des eaux calmes et des fossés, où elle forme des colonies denses. Cette quenouille porte un long épi brun sur lequel les fleurs mâles sont au-dessus des femelles. Ses feuilles plates constituent une gaine qui entoure la tige. La plus commune est la massette à larges feuilles (*Typha latifolia*) dont les parties souterraines peuvent être utilisées pour produire de la farine.



### Le **pélobate cultripède**

(*Pelobates cultripèdes*) vit dans les terrains meubles et sablonneux

et se reproduit dans les mares peu profondes. Ses pattes arrière portent des ergots en forme de couteaux avec lesquels il creuse pour s'enfouir. C'est une espèce menacée à cause de la destruction de son habitat et de ses lieux de reproduction. Dans l'Aude, on

ne le connaît que dans des zones de plaine du Razès au Lézignanais. Il est protégé en France.

## Les haies

La **haie** est une ligne de végétaux variés qui entoure un jardin, une prairie, un champ... Elle a des rôles importants de fixation des sols, de brise-vent pour les cultures, et de réduction des pollutions car les plantes qui la composent absorbent les fertilisants. C'est aussi un corridor écologique pour divers animaux, un lieu de vie pour les oiseaux qui y font leur nid et s'y nourrissent de baies. Aujourd'hui, beaucoup ont disparu. Leur conservation est importante.



Le **petit paon de nuit** (*Saturnia pavona*) est un papillon nocturne de 5 à 8 cm d'envergure. Il vit dans les prairies, les friches et les clairières. Sa larve est intimement liée aux haies car elle se nourrit de ronces, bruyère, aubépine et autres buissons. La femelle pond environ 200 œufs répartis en plusieurs grappes qui forment un manchon autour de la tige. La couleur des chenilles les dissimule efficacement, surtout quand elles sont sur les bruyères.

# Les pelouses

La partie sud-ouest du territoire s'élève progressivement en altitude pour côtoyer les zones plus fraîches et humides du Chablais. Des prairies où se pratique l'élevage et des **pelouses** à brome sont présentes. Celles-ci sont souvent riches en orchidées.



La plupart des espèces d'**orchidées** pousse en milieu ouvert. Leur mode de reproduction les rend très fragiles. La graine, dépourvue de réserves, doit s'associer à un champignon pour se développer. Si ce premier mariage réussit, elle germe et les fleurs s'épanouissent au printemps. L'orchidée doit alors s'unir avec un insecte qui assure la pollinisation : pour ce second mariage, elle a développé divers stratagèmes comme la ressemblance avec un insecte, l'émission de substances attractives...

L'orchis pyramidal (*Anacamptis pyramidalis*) tient son nom de la forme de son inflorescence qui porte de nombreuses fleurs roses. On rencontre fréquemment cette orchidée sur sol calcaire, dans les pelouses, les prairies sèches ou encore les talus.



L'ophrys jaune (*Ophrys lutea*) se reconnaît grâce à son labelle jaune orné d'une macule brune. C'est une orchidée de petite taille dont l'inflorescence porte peu de fleurs. On la rencontre dans les pelouses, les friches, les bois clairs.



Les faucons tiennent leur nom du latin "falco", la faux, car leurs ongles ont cette forme. Le **faucon crécerelle** (*Falco tinnunculus*) est un petit rapace solitaire qui vit en couple au moment de la reproduction. Il se nourrit de petits mammifères : souris, mulots et campagnols, qu'il chasse dans les landes et les zones cultivées. Il les surveille en volant sur place et les capture en plongeant sur eux. Très agressif, il est capable de chasser des rapaces plus gros que lui de son territoire.



# La vigne et les cultures



Au pied du massif boisé de la Malepère, la **vigne** occupe coteaux et terrasses, en mosaïque avec les **cultures** de céréales, principalement le blé et le tournesol. La géologie et le mélange des influences climatiques expliquent la cohabitation des cépages aquitains avec ceux à tendance méditerranéenne.

Liées aux cultures et aux vignes mais souvent qualifiées de mauvaises herbes, les **plantes adventices** s'installent spontanément dans les espaces ouverts et cultivés. Parmi elles, celles qui sont liées aux moissons sont les plantes messicoles. On rencontre par exemple le bleuet et le coquelicot dans les zones où les pratiques culturales le permettent.

Le **diplotaxis fausse roquette** (*Diplotaxis erucoïdes*), surnommé roquette blanche ou roquette sauvage, fait partie de la famille des Brassicacées, comme le chou. Cette plante adventice des cultures, surtout des vignes, aime les sols calcaires et fleurit presque toute l'année. On reconnaît facilement sa fleur à sa couleur blanche parfois veinée de rose et à ses pétales en forme de croix.



Les vignes et les cultures sont des milieux où l'on rencontre des animaux variés lorsque les traitements chimiques ne sont pas trop intenses. La rainette méridionale se tient immobile sur un pied de vigne, sa couleur se confondant avec le vert des feuilles. On peut voir aussi de nombreux insectes comme l'empuse.



Habitant des terrains découverts tels que les prairies et plaines cultivées, le **lièvre** (*Lepus capensis*) pèse de 4 à 5 kg. Animal aux longues oreilles et au pelage brun, il se déplace par bonds et peut atteindre 70 Km/h à la course, grâce à ses pattes postérieures très longues. Herbivore, le lièvre se nourrit d'herbe, de céréales, de baies et de champignons. Il passe ses journées couché dans une petite excavation, le gîte, qu'il creuse dans le sol, sous un buisson ou dans les grandes herbes.

Le livret que vous tenez entre vos mains et les 7 autres qui l'accompagnent ont été créés dans le cadre de l'opération de "Sensibilisation des acteurs du Pays de la Haute Vallée de l'Aude à la richesse des milieux naturels".

Chaque territoire du Pays de la Haute Vallée possède ses propres richesses. Nous avons donc créé un livret pour chaque territoire.

Chacun comporte des pages communes consacrées au Pays, qui vous présentent de façon générale les principaux milieux naturels du Pays de la Haute Vallée de l'Aude. Chaque livret a ses propres pages qui vous permettent de mieux connaître les milieux présents sur le territoire concerné, leur richesse, les espèces animales et végétales qui leur sont associées ainsi que leur fragilité.

Vous pourrez ainsi découvrir les livrets consacrés au Plateau de Sault, au Chalabrais, au Razès, au Limouxin, au Saint Hilairois, aux territoires d'Axat, de Quillan et de Couiza.



La maquette de ces livrets a été conçue par la Fédération Aude Claire, avec le soutien financier du Conseil Général de l'Aude et du Conseil Régional Languedoc-Roussillon.

Les photographies et les illustrations sont de Bruno Le Roux, Clémentine Plassart, Carine Bonhoure, Pierre Polette, Carole Gaudrain, Babeth Cabot.



### Où s'informer ?

**Fédération Aude Claire** 12 av Camille Bouche, 11300 Limoux  
Tél. : 04.68.31.29.20 - [aude.claire@wanadoo.fr](mailto:aude.claire@wanadoo.fr)  
Site Internet : <http://assoc.pagespro-orange.fr/aude.claire>

**Pays de la Haute Vallée de l'Aude** Mairie d'Axat, 11140 Axat  
Tél : 04.68.20.58.38 - [smvapa@payshva.org](mailto:smvapa@payshva.org)  
Site Internet : [www.payshva.org](http://www.payshva.org)

**Communauté de communes Razès Malepère**  
1 Place Saint André, 11300 Lauraguel  
Tél : 04.68.31.94.10 - [ccrazesmalepere@wanadoo.fr](mailto:ccrazesmalepere@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.razes-malepere.com](http://www.razes-malepere.com)

**Communauté de communes Les Coteaux du Razès**  
35 avenue du Lac, 11240 Belvèze du Razès  
Tél : 04.68.69.55.32 - [lescoteaux-durazes@wanadoo.fr](mailto:lescoteaux-durazes@wanadoo.fr)

